

tenue par Madame BEAUCOURT, magistrate-désignée
En présence de Monsieur FRINDEL, Rapporteur public
Madame DENORME, Greffière

08 heures 45

01)	DOSSIER N° 2309351	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision de la CAF59 en date du 21 août 2023 portant sur la remise de de dette de la requérante.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD	
02)	DOSSIER N° 2409435	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 23 mai 2024 par laquelle la CAF du Pas-de-Calais ne lui a accordé qu'une remise partielle de dette suite à un indu d'aide personnelle au logement.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS	Directeur
03)	DOSSIER N° 2411625	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 2 octobre 2024 par laquelle la directrice de la CAF du nord ne lui accordé qu'une remise de dette partielle consécutive à un indu d'aide personnelle au logement d'un montant de 319 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD	

08 heures 45

04)	DOSSIER N° 2411898	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 2 octobre 2024 par laquelle la CAF du Nord a rejeté sa demande de remise de dette concernant un indu d'aide personnelle au logement d'un montant 1547,92 € et 804,36€.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD	
05)	DOSSIER N° 2412413	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 23 octobre 2024 par laquelle la directrice de la CAF du Pas-de-calais ne lui a accordé qu'une remise de dette partielle consécutive à un indu d'aide personnelle au logement d'un montant de 354€.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS	Directeur

Arrêté le 23/06/2026
Le président du tribunal